OXURION

Communiqué de Presse

Information réglementée
Information privilégiée

Oxurion met fin aux discussions relatives à une transaction ciblée en préclinique annoncée précédemment et poursuit l'intégration d'un acteur clinique stratégique

Louvain, BELGIQUE – 3 novembre 2025 – 18h00 – Oxurion NV (Euronext Bruxelles : OXUR), société de sous-traitance pharmaceutique basée à Louvain, annonce la fin des discussions relatives à l'acquisition projetée d'une société spécialisée dans les services précliniques en microbiologie (voir communiqué de presse du 19 juin 2025 - lien). A la suite d'une phase d'analyse approfondie, la société a considéré que les conditions nécessaires à la finalisation de la transaction n'ont pas été réunies.

Cette décision s'inscrit dans la volonté d'Oxurion de maintenir une discipline stratégique et financière rigoureuse dans l'exécution de son plan de croissance. Le Groupe reste pleinement engagé dans sa stratégie de consolidation ciblée, centrée sur les services à forte valeur ajoutée dans le développement clinique.

Poursuite de l'intégration clinique

En parallèle, Oxurion confirme la poursuite de la transaction avec une société spécialisée dans les opérations cliniques et les affaires réglementaires (voir communiqué de presse du 13 octobre 2025 - lien). Actuellement en phase de due diligence, cette opération vise à renforcer les capacités du Groupe dans la gestion intégrée des essais cliniques, en synergie avec les expertises déjà acquises.

Ce projet s'inscrit dans la logique de complémentarité avec Axiodis, acteur reconnu dans la biométrie et la gestion des données cliniques. Ensemble, ces entités permettront à Oxurion de proposer une offre complète, associant rigueur statistique, excellence opérationnelle et conformité réglementaire.

Une stratégie inchangée, un cap maintenu

Oxurion réaffirme son ambition de construire un groupe intégré de sous-traitants pharmaceutiques européens, capable d'accompagner les acteurs du secteur de la santé tout au long du cycle de développement des produits thérapeutiques. La société poursuivra ses efforts pour identifier et intégrer des partenaires stratégiques, en cohérence avec ses objectifs de création de valeur. Oxurion bénéficie d'une période d'exclusivité jusqu'au 31 décembre 2025, durant laquelle la société cible et ses vendeurs s'engagent à ne pas engager ni entretenir de discussions avec des tiers en vue d'une éventuelle transaction concurrente.

À propos d'Oxurion

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est une société spécialisée dans la prise de participation majoritaire dans des sous-traitants pharmaceutiques européens prometteurs. Oxurion a pour ambition de construire un groupe intégré de sous-traitants au service des acteurs du secteur de la santé. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante **www.oxurion.com.**

Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

Avertissement complémentaire

L'investissement prévu dans des actifs numériques (tels que Bitcoin et Ethereum) expose la Société à des risques spécifiques liés à la volatilité, à la réglementation incertaine et à la cybersécurité. Ces facteurs peuvent avoir un impact significatif sur la performance attendue des investissements.

Contacts :

Oxurion NV
Pascal Ghoson
Chief Executive Officer
Pascal.ghoson@oxurion.com